

ESM Escalade – Pte team 2018-2019

1 COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe est composée de 10 à 12 enfants en général poussins ou benjamins, avec pour objectif de motiver les jeunes à la pratique de l'escalade en compétition, en leur offrant un entraînement spécifique sur 2*1 heure 30 avec un coach dédié.

Catégories 2018-2019 :

Microbe 2010-2011

Poussin 2008-2009

Benjamin 2006-2007

Entraîneurs : Christophe Grelaud-Thomas Bellissent

2 ENGAGEMENT DU CLUB

Le club propose un entraînement de 1 heure 30 le mardi de 17h45 à 19h15 et le vendredi de 18h15 à 19h45.

Le club prend en charge les frais d'inscription aux compétitions suivantes :

- Challenge de l'Essonne : 3 ou 4 étapes selon l'organisation du CT91
- 2 compétitions en Ile de France au choix du club et de l'entraîneur, soit pour indication sur les années précédentes :
 - o Open de Buthiers en novembre
 - o Challenge Lamouret en mars
 - o Challenge de la Dame du lac en novembre (benjamins)
- Le Championnat Départemental et Régional Poussins/Benjamins en avril/mai/juin

Le club prend en charge les frais de déplacement , d'hébergement et d'inscription selon les règles de l'ESM Escalade concernant le nombre de compétiteurs et de juges par véhicules et par chambre à :

- 2 compétitions au maximum hors Ile de France au choix du club et de l'entraîneur, soit en général :
 - o Open de Troyes ou Alençon
 - o Championnat National Poussins/Benjamins (sur sélection)

Le club prend en charge la formation des parents des compétiteurs à la fonction de juge et les parents sont prioritaires pour s'inscrire eux-mêmes au club.

3 ENGAGEMENT DU JEUNE ET DES FAMILLES

En contrepartie, le club demande aux enfants de l'équipe Pte Team et à leur famille de s'engager à :

- Respecter les entraîneurs et les horaires d'entraînement
- Respecter le matériel et les règles de fonctionnement de la salle
- Participer de façon assidue aux cours et prévenir en cas d'empêchement
- Porter le T-shirt du club lors de toute participation à une compétition prise en charge par le club
- La participation aux étapes du challenge de l'Essonne est obligatoire (une non participation sans motif au challenge départemental peut entraîner la suppression de la prise en charge pour les autres compétitions)
- La participation aux autres compétitions en Ile de France choisies par le club et l'entraîneur est fortement souhaitée. Il est demandé de respecter les dates limites de réponse aux formulaires d'inscription aux compétitions, et de prévenir au plus tôt en cas d'empêchement. Dans le cas contraire, le club peut être amené à demander le remboursement des frais engagés.

Le club demande aux enfants et aux parents des compétiteurs de participer à l'organisation d'un ou deux évènements organisés par le club (Championnat départemental ou régional jeune ou sénior, Championnat régional Poussins Benjamins ou toute autre manifestation à la salle ou à Massy) sous forme de juge, assureur ou bénévole.

Sur chaque compétition où le club engage des compétiteurs, le club doit fournir un certain nombre de juges et d'assureurs. Il est souhaitable que les parents des enfants soient nombreux à assurer ces fonctions pour permettre à tous de pouvoir encourager les enfants.

4 ENGAGEMENT ET AUTORISATION PARENTALE

Identité du compétiteur :

Nom : Né le :

Prénom : Catégorie :

Accord sur la charte et Autorisation parentale de participation aux compétitions :

Je, soussigné (e) _____ m'engage à respecter les principes de cette charte, et autorise mon enfant cité ci-dessus à participer aux compétitions auxquelles le club l'inscrit sur la saison 2018/2019.

Fait à _____, le _____

Signature du compétiteur :

Signature d'un parent ou représentant légal :